



Création des statuts d'une sarl métier agent immobilier

Par **Bertrand O_old**, le **23/08/2007** à **12:42**

Bonjour, je vais me lancer comme agent immobilier et créer pour cela une SARL. Je n'ai pas encore la carte professionnelle, et pour la demander je dois d'abord obtenir une VAE que je passe fin septembre car j'ai un niveau deug. J'étais pour l'instant directeur régional dans la distribution. Mon activité démarrera début janvier 2008. Ma question: il faut que j'avance dès maintenant sur la création de la société pour pouvoir entamer les autres démarches, ai-je le droit d'être nommé gérant de la sarl, sachant que je n'ai pas la carte professionnelle, mais que je l'obtiendrai avant le démarrage de mon activité, et que bien évidemment je n'accomplirai aucun acte avant ? merci d'avance Bertrand